

PLAINTE

déposée auprès de l'autorité municipale de la commune d'Echallens
pour infraction à l'article 258 CPC (place mise à ban)

Nom, prénom et adresse du plaignant:

Nom, prénom et adresse du mandataire:

CONTRE

Nom, prénom et adresse de l'auteur de l'infraction:

Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule en infraction (le cas échéant):

Date, heure (approximative), circonstances et lieu de l'infraction:

Précisions éventuelles:
(p.ex. marque et couleur du véhicule)

Date: Signature du plaignant ou du mandataire:

Annexes : Ordonnance d'interdiction rendue par le juge de paix.
Procuration du mandataire.

Formulaire à envoyer à :
Commune d'Echallens, Sécurité Municipale, Pl. de l'Hôtel de Ville 3, 1040 Echallens